

## Association A Vous de Voir

### Procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 juin 2017

**Présents :** Magali Bruneau, Pascale Ferré, Sandrine Jousseau, Claude Joly, Catherine Leclercq, Yves Saint-Aubin, Céline Gastineau, Sophie Coutant, Danièle Lepage, Eric Supiot, Christian Rouillard, Bénédicte Biget, Géraldine Guillaut, Didier Chambellan, Françoise Montis, Hélène Biton, Marie-Lorraine Charles

**Excusés :** Jean-Charles Prono, Laurence Brossard, Claude Guillet, Martine Machefer, Jacques Pigere, Isabelle Boutin, Annick Richard, Grégory Blanc, Michel Coste, Chantal Joncheray, Yavan Ravaz, Nicole Védrenne, Nicolas Gorisse, Marie Loison

La séance est ouverte à 20h05, le quorum étant atteint.

#### 1) Rapport moral

Un focus est fait sur les **faits marquants 2016** :

- 5 expositions (pas d'expo de septembre à novembre)
- Départ de Jean-Baptiste Lévêque le 09/06/2016
- Stagiaire Bintou Sissoko de mai à septembre
- Recrutement d'un nouveau médiateur culturel (arrivée de Bénédicte Biget le 16/01/2017)
- Augmentation du nombre d'adhérents : cotisation demandée aux artistes qui exposent et augmentation de 15 à 20 €
- Changement d'assurance
- Pas de résidence d'artiste pour cette année

Un retour est fait sur la **saison 2016** :

du 13 février au 6 mars

**CAMILLE LEPAGE**

Photojournaliste

Exposition en partenariat avec la Ville d'Angers – financée par Loire-Authion (500 visiteurs et 24 catalogues vendus (plus un don spontané de 5€).

du 12 mars au 17 avril

**KATARINA KUDELOVA et CAMILLE MASSON**

Installations, céramiques et photomontages

(283 visiteurs sur les 6 week-ends, une petite photo vendue et deux céramiques "Hybrides")

du 23 avril au 29 mai

**JOHANNA ROCARD et SANDRINE PINCEMAILLE**

Installations, collages photos, textiles plastiques

(304 visiteurs)

du 4 juin au 31 août

LE JEU : Maelle De Coux, Hélène Fischer, Xavier Blondeau et Michel Coste, Hélène Lechevallier

Exposition collective, ludique avec des ateliers, des interactions avec le public

Sélection de 5 artistes suite à appel à projets (630 visiteurs)

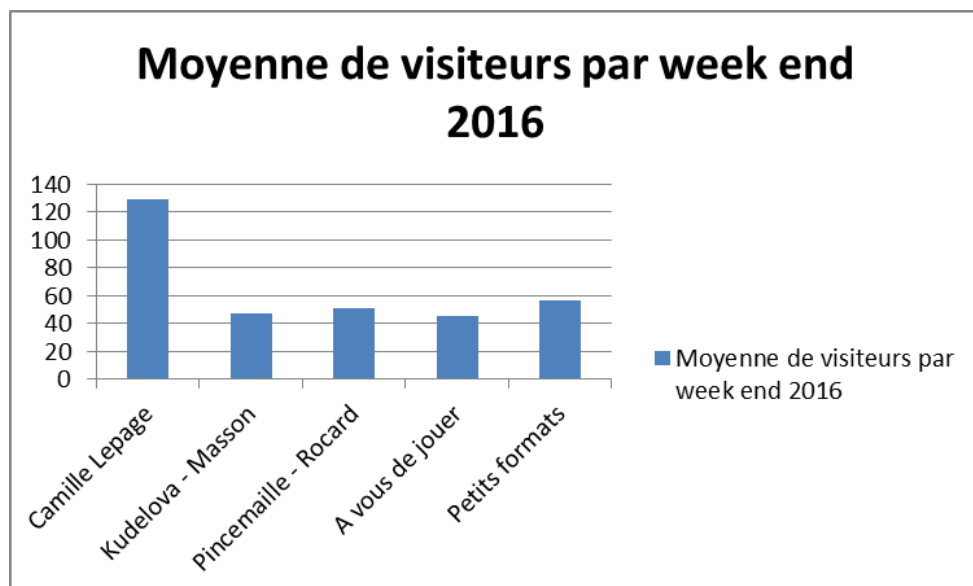
Du 19 novembre au 18 décembre

Les Petits Formats

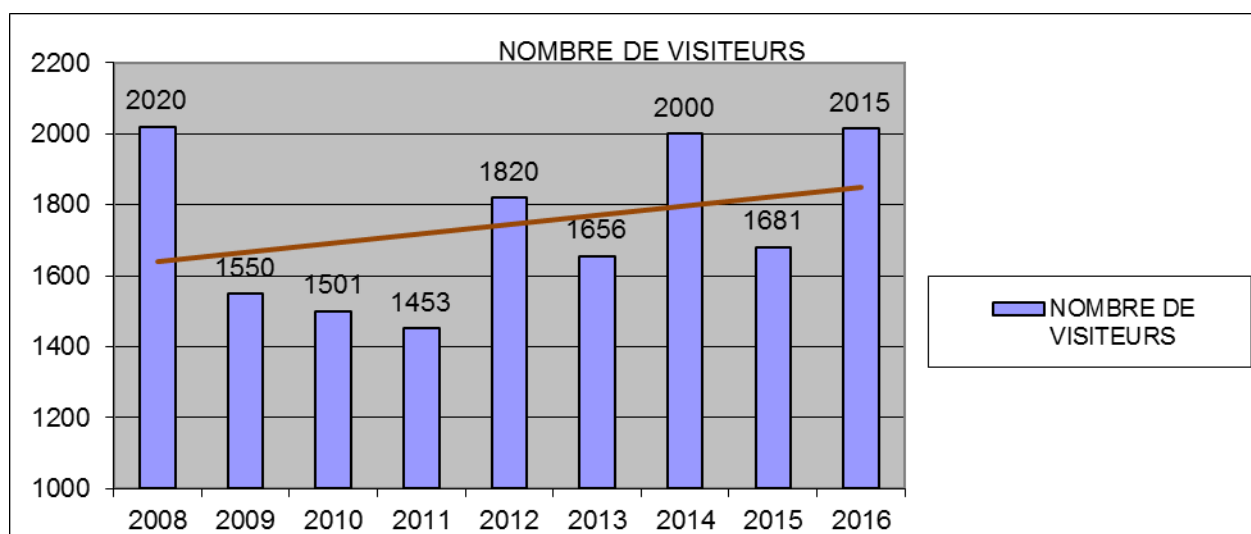
Peinture, sculpture, collage, gravure, dessin...

5 week-end d'ouverture (282 visiteurs)

Moyenne des visiteurs par week-end d'exposition :



Evolution de la fréquentation depuis 2008 :



Le nombre de visiteurs est globalement à la hausse, dépassant les 2000 visiteurs en 2016.

## 2) Rapport financier

Le bilan 2016 est présenté :

Dépenses (en euros)				Recettes (en euros)			
ANNEE	2016	2015	Evolution	ANNEE	2016	2015	Evolution
Imprimerie	261,60 €	739,56 €	-65%	Subvention Mairie	7 500,00 €	6 000,00 €	25%
Affichage, distribution, publicité	1 080,00 €	1 020,00 €	6%	Aide de l'Etat	4 849,59 €	8 434,15 €	-43%
Frais d'affranchissement	69,98 €	8,16 €	758%	Autres subventions	- €	300,00 €	-100%
Frais de réception	31,20 €	43,64 €	-29%	Ventes d'œuvres et dérivés	2 334,50 €	3 632,00 €	-36%
Assurance	440,22 €	709,91 €	-38%	Adhésions	730,00 €	120,00 €	508%
Abonnement (internet, office de tourisme)	67,06 €	67,91 €	-1%	Intérêts	0,78 €	3,48 €	-78%
Rétrocession artistes	3 014,10 €	- €		Recette bar	216,59 €	186,71 €	16%
Rémunération artistes	- €	1 700,00 €		Prestation pour Chap'pays	- €	100,00 €	
Salaires, cotisations, frais de déplacement	10 950,59 €	16 908,98 €	-35%	Remboursement URSSAF	1 930,00 €	- €	
Fournitures, photocopies	135,36 €	455,88 €	-70%				
Cotisation Maison des Artistes	24,00 €	- €					
Sinistre	15,00 €	- €					
Frais bancaires	4,02 €	- €					
<b>Total dépenses</b>	<b>16 093,13 €</b>	<b>21 654,04 €</b>	<b>-26%</b>	<b>Total recettes</b>	<b>17 561,46 €</b>	<b>18 776,34 €</b>	<b>-6%</b>

2 016                      2 015

**Solde :**            1 468,33 € -            2 877,70 €

ou si on déduit le rbt URSSAF -            461,67 €

Solde bancaire au 31/12/2015 :    + 2044,93 €

Solde bancaire au 31/12/2016 :    + 8 013,26 euros (dont avance de subvention 2017 de 4500 € pour trésorerie)



Une année qui se solde par un excédent mais théoriquement moins élevé que le bilan comptable en raison d'une erreur de l'URSSAF (prélèvement de 1930 € en 2015 remboursé en 2016), soit un déficit 'réel' de 461,67 €.

Les points positifs :

- Diminution des frais d'imprimerie
- Diminution des frais de réception (partenariat Ackerman renforcé)
- Augmentation des adhésions

Les points négatifs :

- Diminution des ventes d'œuvres

**On peut noter que la subvention Mairie représente 42% des recettes.**

Les comptes sont adoptés.

### 3) Programmation 2017

La programmation de la **saison 2017** est présentée :

du 4 février au 26 mars

COLLECTIF LE CASTOR – *Dans les parages*

Exposition de jeunes créateurs angevins

du 1<sup>er</sup> avril au 28 mai

MATHIAS - Terrae

Résidence, médiation

du 3 juin au 27 août

EXPOSITION COLLECTIVE - Bords- bordés - débordés

Installations, photos, peinture, dessin, collages photos, ...

9 artistes

du 9 septembre au 8 octobre

EXPOSITION DUO – Anne Levillain et Sophie Bouchet

Tissage, installation

Du 4 novembre au 17 décembre

Les Petits Formats

Peinture, sculpture, collage, gravure, dessin...

>>7 week-end d'ouverture

## 4) Projets et perspectives

Un **projet de développement** consistant à :

- S'installer dans un nouveau lieu convivial, ludique et captif
- Proposer des expositions temporaires et permanente, constituer un fonds d'œuvres, ouvrir un espace salon de thé, un espace enfants, des ateliers d'artistes, des ateliers d'enseignement
- Développer la médiation vers les publics de tout le territoire Loire-Authion
- Soutenir la création artistique (résidences, performances) tout en créant du lien avec les habitants
- Organiser un parcours d'art sur la période estivale sur les 7 communes, (type « Art et chapelles », « L'Art à vélo », « L'Art-Authion »)

(Suite à l'intervention de Sophie Coutant, élue Loire-Authion aux associations et au sport, il est précisé qu'une réelle différence existe entre le parcours d'art contemporain tel que pensé par l'espace AVV et les salons de peinture tels qu'organisés actuellement par certaines communes déléguées de Loire-Authion. Une réflexion devra être menée pour prendre en compte ces différences dans une forme de « complémentarité », qui tiendra compte de la lisibilité de chaque projet).

L'association fait état d'un besoin d'accompagnement. Pour se faire, un organisme le « FONDES » a été sollicité pour **conduire un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)**.

A l'issue du DLA, le cabinet-conseil aura co-construit avec AVV son projet économique en s'inspirant du projet de développement préalablement écrit par l'association.

Ce nouveau projet économique présentera :

- son offre de services en y intégrant notamment des activités économiques
- le plan de financement et les budgets prévisionnels à 3 ans
- un plan d'actions et un échéancier.

Ce projet de développement sera argumenté afin qu'AVV s'en saisisse et le présente à ses partenaires financiers.

### **Coût du dispositif**

4 100 € pris en charge par le Fondes

4 jours d'accompagnement par un consultant (8 demi-journées)

un co-financement de 1 000 € (soit 2 demies-journées supplémentaires) permettra de travailler plus en profondeur sur les scénarii de développement et sur les outils de pilotage

### **Durée et délai de réalisation**

3 mois – sept/oct 2017

## 5) Renouvellement du bureau et adhésions

Le Bureau, formant la direction collégiale, est ainsi constitué :

- ✓ Magali Bruneau
- ✓ Marie Loison
- ✓ Pascale Ferré
- ✓ Sandrine Jousseume
- ✓ Chantal Joncheray (membre de droit - représentant de la Mairie)
- ✓ Hélène Biton.

5 personnes renouvellent leur adhésion à l'association en tant que membres sympathisants.

## **6) Points divers**

L'association sollicite les membres de l'association pour assurer une permanence les week end du 1<sup>er</sup> et 8 juillet (durant la période de congés de la salariée).

Un tableau d'inscription est disponible en cliquant sur le lien suivant :

<https://doodle.com/poll/me578gx48znd8h9e>

La séance est levée à 21h30.